CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E173932** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2017B01141

Siret : 831 713 516 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 09713

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144 477 848

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144 477 848

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : G2R DEVELOPPEMENT

GUZOUX
63810 TREMOUILLE-SAINT-LOUP

Téléphone : 05 55 95 19 16 **Fax :**

Portable : 06 16 08 38 15

Responsabilité légale :
RIVIERE OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sancy-renovation.fr

E-mail : sancy-renovation@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 318 962 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	17/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 09:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E173932** **VALABLE JUSQU'AU** **27/05/2027**

ÉDITÉ LE **01/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2017
Forme juridique : SAS
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2017B01141

Siret : **831 713 516 00019**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 83 09713
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144 477 848
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144 477 848
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **G2R DEVELOPPEMENT**

GUZOUX
63810 TREMOUILLE-SAINT-LOUP

Téléphone : 05 55 95 19 16 **Fax :**
Portable : 06 16 08 38 15

Site Internet : http://www.sancy-renovation.fr
E-mail : sancy-renovation@orange.fr

Responsabilité légale :
RIVIERE OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/06/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Électricien,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier)	28/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	17/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/06/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/03/2025
o Ventilation mécanique	18/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2024
o Isolation des combles perdus	27/06/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 09:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.